

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

**Séance du 10 octobre 2024**

Nombre de membres afférents au conseil municipal	: 29
Nombre de membres en exercice	: 29
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 26
Date de la convocation	: 04 octobre 2024
Date d'affichage de la convocation	: 04 octobre 2024

**L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre, à dix-huit heures trente,** le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel « l'Espace », 12 rue Anatole France, en application de l'article 2 du règlement intérieur, sous la présidence de Monsieur Robert Duranton, Maire.

**Présents** : Robert DURANTON, René PEY, Marc ROUSVOAL, Marie-Christine HAINAUD, Jean-Claude CANARIO, Pascale TORSIELLO, Hubert BREYSSE, Evelyne GUILLERMO, Gérard BOUSSARD, Alain GIOVANELLI, Martine GUYON, Anne IMBLOT, Sophie MARTY, Jean-Luc ANDRE, Yasin TOPAL, Bernard PERNOT, Martine CABRERA.

**Pouvoirs** : Josette BONNET donne pouvoir à René PEY, Patrick ROTTINI donne pouvoir à Gérard BOUSSARD, Brigitte DOREL donne pouvoir à Evelyne GUILLERMO, Nathalie LINOSSIER donne pouvoir à Hubert BREYSSE, Annick DURAND donne pouvoir à Marie-Christine HAINAUD, Alexandre HARO donne pouvoir à Jean-Claude CANARIO, Myriam DIARRA donne pouvoir à Bernard PERNOT, Doriane GUILLOT-PATRIQUE donne pouvoir à Robert DURANTON, Jean Claude GALLIFFET donne pouvoir à Marc ROUSVOAL.

**Absents excusés** : Béatrice KREKDJIAN, Stéphane GIBERT.

**Absent** : Haquime LOUCHENE.

**Délibération n° 2024-42**

**Objet : Budget 2024 - Décision modificative n°1 (DM n°1)**

Le budget primitif 2024, adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 21 mars 2024 a établi le budget de la collectivité comme suit :

- En fonctionnement à..... 9 457 490,00 €
- En investissement (suréquilibre)
  - Pour les dépenses ..... 4 275 097,75 €
  - Pour les recettes ..... 4 555 866,70 €

La décision modificative n°1 ne modifie pas l'équilibre général des sections mais revoit la répartition des crédits entre chapitres et opérations en fonction de l'état d'avancement des projets et dépenses réalisées.

Sont notamment pris en compte :

### Délibération n°2024-42 (suite)

- En fonctionnement :
  - o Le vote définitif à EBER de la contribution roussillonnaise au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
  - o Un besoin de financement des chapitres 011, 012 et 65
- En investissement :
  - o Le paiement uniquement de la maîtrise d'œuvre en 2024 pour les travaux de la Place de la République,
  - o Un besoin de financement des opérations 102, 1042, 106, 107, 108, 130 et 140.

Le détail de la DM n°1 est annexé à la présente délibération.

Le Conseil municipal,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération 2024-14 du 21 mars 2024 approuvant le budget primitif 2024,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission des finances du 2 octobre 2024,

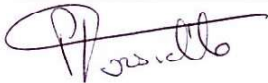
**SUR** proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré, **À L'UNANIMITÉ**,

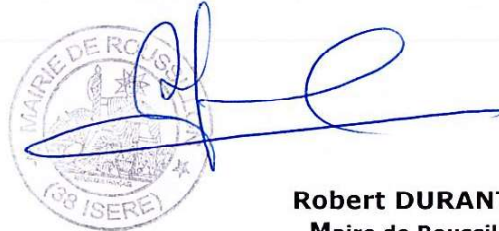
Vote	Nbre de Voix	Elus
<b>Présents et représentés</b>	26	
<b>Présents</b>	26	
<b>Non-participation</b>	0	
<b>Abstentions</b>	0	
<b>Suffrages exprimés</b>	26	
<b>Pour</b>	26	
<b>Contre</b>	0	

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget primitif 2024 annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,



**Pascale TORSIELLO,**  
Secrétaire de séance.



**Robert DURANTON,**  
Maire de Roussillon.

Opération	Intitulé	BP 2024	Virements de crédits	Total	DM n°1		Total après DM	Observations	
					Augmentation de crédits	Diminution de crédits			
102	Non individualisé	63 061,50 €	3 000,00 €	66 061,50 €	+ 10 000,00 € <i>sur article 21533</i>		76 061,50 €	Crédits supplémentaires de précaution	
1042	Matériels et mobiliers	134 470,47 €	43 000,00 €	177 470,47 €	+ 10 000,00 € <i>sur article 21288</i>		187 470,47 €	Amélioration des équipements des différentes salles et acquisition de matériels pour la cuisine centrale	
106	BÂTIMENTS communaux	680 128,39 €	50 000,00 €	630 128,39 €	+ 45 000,00 € <i>sur article 21318</i>		675 128,39 €	Affinement budget local des pêcheurs	
107	Equipements sportifs	491 531,11 €		491 531,11 €	+ 40 000,00 € <i>sur article 21228</i>		531 531,11 €	Travaux complémentaires à l'installation City stade (portails, caniveaux), affinement budget padels et travaux reprise bâtiment tennis	
108	Equipement de voirie	617 698,96 €		617 698,96 €	+ 120 000,00 € 50 000 € sur art. 2162 50 000 € sur art. 21533 20 000 € sur art. 215738		737 698,96 €	Gestion des eaux, stationnement rue des Pompliers, extension réseau électrique, réaménagement accotements, illuminations	
130	Couvent	20 000,00 €		20 000,00 €	+ 10 000,00 € <i>sur article 21228</i>		30 000,00 €	Affinement budget aménagement des bassins	
139	Place de la République	373 410,00 €	36 100,00 €	337 310,00 €		255 000,00 € <i>sur article 21218</i>	82 310,00 €	Uniquement maîtrise d'œuvre en 2024	
140	Rénovation énergétique	192 743,45 €		192 743,45 €	+ 20 000,00 € <i>sur article 21288</i>		212 743,45 €	Projet relamping château et Baquet	
<b>TOTAL</b>						+ 255 000,00 €			-255 000,00 €

BUDGET 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1  
SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2024	DM n°1		Total après DM	Observations
				Augmentation de crédits	Diminution de crédits		
011		Charges à caractère générales	2 821 455,00 €	46 840,00 €		2 868 295,00 €	
	60636	Habillement et vêtements de travail	18 500,00 €	16 840,00 €		35 340,00 €	Renouvellement du marché de fourniture des vêtements de travail
	6156	Maintenance	105 140,00 €	30 000,00 €		135 140,00 €	Problème de facturation - report en 2024 d'une facture 2023
012		Charges de personnel et frais assimilés	4 701 550,00 €	70 000,00 €		4 771 550,00 €	
	6451	Cotisations à l'URSSAF	416 000,00 €	35 000,00 €		451 000,00 €	Réévaluation de l'inscription budgétaire pour les cotisations URSSAF et caisses de retraite en fonction des dépenses réalisées
	6453	Cotisations aux caisses de retraite	603 000,00 €	35 000,00 €		638 000,00 €	
014		Atténuations de produits	239 000,00 €	- €	156 840,00 €	82 160,00 €	Prise en compte du vote définitif de la contribution de Roussillon au FPIC
	7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercomm.	225 000,00 €		156 840,00 €	68 160,00 €	
65		Autres charges de gestion courante	1 185 085,00 €	40 000,00 €	- €	1 225 085,00 €	
	65568	Autres contributions	31 200,00 €	25 000,00 €		56 200,00 €	TE38 - maintenance éclairage public
	65818	Autres redevances pour concessions, brevets, licel	22 000,00 €	15 000,00 €		37 000,00 €	Projet Voitaire (licence informatique pour formation des agents)
<b>TOTAL</b>				156 840,00 €	- 156 840,00 €		